

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MAURICE FRÉCHET

Sur les statistiques municipales françaises

Journal de la société statistique de Paris, tome 95 (1954), p. 73-74

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1954__95__73_0

© Société de statistique de Paris, 1954, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>



Sur les statistiques municipales françaises

Introduction

Il y a quelques années, pour éviter d'importantes objections à la définition statistique de l'homme moyen due à Quetelet, j'ai proposé une nouvelle définition (1).

Comme cette définition, et une autre obtenue ensuite simultanément par M^{me} Defrise et moi-même, s'étendent immédiatement à l'élément moyen (ou plus généralement à l'élément typique) d'un ensemble (ou population) d'éléments de nature quelconque (hommes, animaux, végétaux, minéraux, entités quelconques), j'avais pensé à l'appliquer à la *détermination de la ville typique française*.

Ville typique

Je désirais caractériser chaque ville par ses situations topographique, démographique, économique, financière, sociale, culturelle et morale. Je me serais servi de chiffres représentatifs tels que superficie, population, patentes, budget, dispensaires, écoles, arrestations, suicides, etc...

Mais les renseignements me sont venus très lentement, malgré des appels répétés, et surtout se sont avérés très incomplets.

Pour chaque item j'obtenais les renseignements demandés pour certaines villes et non pour telles autres. Et les lacunes ne se présentaient pas toujours pour les mêmes villes. J'ai donc dû renoncer, à regret, à poursuivre mon entreprise.

(1) *Réhabilitation de la définition statistique de l'homme moyen*, 24 pages, 195, dans la collection de conférences du Palais de la Découverte (Avenue Franklin-Roosevelt, Paris).

Nouveau départ

Mais en lisant le rapport général adressé à la 28^e Session (à Rome, septembre 1953) de l'Institut International de Statistique, j'ai appris que sous l'impulsion de cet Institut s'est formée une petite commission chargée d'établir une étude comparative des statistiques municipales des cités européennes de plus de 100.000 habitants. Cette Commission se préoccupe, en particulier, d'uniformiser ces statistiques pour en faciliter la comparaison.

L'idée m'est venue qu'il serait intéressant d'étendre cette entreprise, pour la France, à toutes les villes qui possèdent des relevés statistiques de leurs activités.

De toute façon, il serait utile finalement de proposer aux municipalités françaises d'adopter un plan uniforme pour leurs statistiques.

Et, à ce moment, on pourrait tirer d'utiles indications du plan adopté par la Commission mentionnée plus haut.

Mais, avant de le faire, *une enquête préliminaire s'impose* pour laquelle je fais appel à la bonne volonté de tous les membres provinciaux de la Société de Statistique de Paris. Le mieux serait que chacun d'eux veuille bien écrire aux maires des villes du département qu'il habite et leur signaler l'intérêt que présenterait sa réponse au questionnaire ci-joint (en signalant qu'il écrit au nom de notre Société). Il n'y aurait nul inconvénient, il y aurait au contraire tout avantage à ce qu'un maire reçoive cette requête de divers côtés : elle attirerait mieux son attention.

ENQUÊTE AU SUJET DES STATISTIQUES MUNICIPALES
ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Votre municipalité se préoccupe-t-elle de suivre l'évolution de votre ville par l'établissement de relevés statistiques périodiques (annuels, mensuels, quotidiens)?

Ces relevés existent-ils seulement sous forme manuscrite ou dactylographiée?

S'ils sont imprimés, sous quelle forme? Sont-ils mélangés avec les différents documents municipaux imprimés, et, dans ce cas, quels sont les titres de ces documents ou bulletins municipaux?

Si vos relevés statistiques municipaux sont publiés à part, le sont-ils en forme de bulletins comme brochures ou livres? Et quels sont les titres de ces bulletins ou de ces livres?

Y a-t-il dans votre administration municipale une ou quelques personnes chargées de réunir les relevés statistiques concernant votre ville? Le font-elles concurremment avec d'autres occupations ou s'y consacrent-elles exclusivement?

Possédez-vous un bureau de statistique municipale, et, dans ce cas, quelle en est l'adresse.

Toute réponse, *même partielle*, à ces questions serait la bienvenue et devrait être adressée à : Monsieur P. Depoid, Secrétaire général de la *Société de Statistique de Paris*, 26, Boulevard Haussmann, Paris, 9^e.

Maurice FRÉCHET.